

This notice in TED website: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:90232-2011:TEXT:EN:HTML>

**TN-Tunis: EHV and HV power cables (EIB)**

**2011/S 56-090232**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**

**Référence: 2010 E 4030**

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un appel d'offres International pour les études, la fabrication, les essais en usines, la fourniture, le génie civil, le transport à pied d'œuvre, le montage, les essais et la mise en service des liaisons souterraines Haute tension.

Seuls les fabricants des câbles HT peuvent participer à cet appel d'offre à titre individuel ou avec d'autres fabricants. Les soumissionnaires peuvent participer pour le lot n<sup>o</sup>1 ou le lot n<sup>o</sup>2 pris séparément ou pour les deux lots ensembles. Il reste entendu que les soumissionnaires doivent obligatoirement soumissionner pour tous les ouvrages indiqués dans le cahier des charges objet du lot.

Le retrait de l'appel d'Offres contre le paiement d'un montant de mille dinars Tunisiens (1000,000 DT) en espèce ou en chèque certifié se fera auprès de la Direction de l'Équipement, Département Études Moyens de Transport, au Siège de la STEG, 38 Rue Kamel Atatürk – Tunis, à partir de la date de parution du présent communiqué.

Sous peine de nullité, les offres doivent être établies et présentées conformément au Cahier des conditions d'Appel d'Offres (CCAO) et accompagnées des pièces suivantes en originales:

1- Le cautionnement provisoire suivant:

- Pour le lot 1: Un montant de 1 300 000.DT ou son équivalent en monnaie de l'offre
- Pour le lot 2: Un montant de 1 300 000 DT ou son équivalent en monnaie de l'offre.

2- Les pièces annexes suivantes:

- Une déclaration sur l'honneur, présentée par les soumissionnaires, comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.

**a/ Pour les soumissionnaires étrangers:**

— Un certificat de non faillite, de non redressement judiciaire, ou tout autre document équivalent prévu par Le droit du pays d'origine du soumissionnaire authentifié par les services de représentations diplomatiques Tunisiennes à l'étranger.

**b/ Pour les soumissionnaires locaux:**

— Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.

— Un certificat d'affiliation à la C.N.S.S (en original ou en copie certifiée conforme)

— Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou copie certifiée conforme).

— Une déclaration sur l'honneur confirmant que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans

**c/ Pour les soumissions des groupements de sociétés:**

En plus des documents exigés ci avant, les offres présentées par un groupement de deux ou plusieurs soumissionnaires doivent répondre aux conditions suivantes:

— Le groupement doit désigner dans l'acte d'engagement (soumission) un mandataire chef de file parmi ses membres qui sera le représentant de l'ensemble des membres du groupement et le seul vis à vis de la STEG pour l'exécution du marché.

— Une convention de groupement dûment signée par chaque membre du groupement doit être remise avec l'offre. Les stipulations de la dite convention ne sont pas opposables à la STEG.

— La procuration écrite traduite en langue arabe ou française et authentifiée par les services des représentations diplomatiques Tunisiennes jointes à l'offre.

3- Toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres.

Les offres techniques des soumissionnaires doivent parvenir au Bureau d'Ordre Central de la STEG (BOC) au plus tard le 15 Juin 2011 à 10h00, délai de rigueur et resteront valables pendant six (06) mois comptés à partir de cette date.

La séance d'ouverture des offres techniques est publique et elle aura lieu le 15 Juin 2011 à partir de 10 H 30 mn au siège sociale de la STEG.

Seuls les plis parvenus par voie postale en recommandé ou par rapide poste ou déposés au bureau d'ordre de la STEG au plus tard à la date limite sus indiquée seront acceptés et ce sans aucune considération de la date d'envoi ou du cachet de la poste. Le cachet du bureau d'ordre (BOC) de la STEG fait foi.

NB: Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant régulièrement retiré le cahier des charges.